

Je me prénomme Abygaëlle, je suis une adolescente à qui les impacts environnementaux importent énormément. J'aimerais aujourd'hui aborder le sujet des bandes de protection riveraines qui bordent nos différents champs à Saint-Pie. Il s'agit d'une sorte de tampon écologique entre les surfaces cultivées et les fossés ou cours d'eau et ils ont une importance capitale. En effet, elles servent à minimiser la perte de sol par le ruissellement ou par le décrochement et son entraînement vers le cours d'eau. De plus, elle sert aussi à améliorer la qualité de l'eau en filtrant les pesticides et les fertilisants polluants. De plus, les plantes sont capables d'intercepter les contaminants et de les éliminer et ainsi réduire les coûts d'entretien des cours d'eau. Elles permettent aussi d'augmenter les rendements agricoles grâce à l'effet brise vent, à favoriser la présence de pollinisateurs, à procurer un habitat de qualité à la faune ainsi qu'à la flore, à embellir le paysage et de bonifier l'environnement. Chaque bande riveraine doit inclure au moins 1 mètre sur le replat du terrain, ce qui malheureusement n'est pas ou très peu respecté dans cette ville. Puis, selon la juridiction du fossé, si c'est un fossé verbalisé ou un cours d'eau, l'éloignement requis va jusqu'à 5 mètres. Les cultivateurs n'adhèrent pas facilement aux règlements du MELCC, que la MRC doit appliquer. Je suis consciente que Saint-Pie fait partie des deux municipalités qui n'ont pas ratifié cet accord dans notre MRC, mais cela ne veut pas dire de contribuer à la dégradation de nos sols, nous avons tout de même une part de responsabilité. Elles contribuent à maintenir un équilibre écologique, en plus d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les activités humaines et l'environnement naturel. À Saint-Pie, il est flagrant de voir d'énormes fissures créées par l'érosion sur les remparts des champs, des décrochements de sol, l'inexistence de bande ainsi que des sols complètement brûlés par les pesticides qui n'ont pas pu être filtrés dû à l'omniprésence d'un tampon écologique. Cette bande de terre et de plantes est plus qu'importante dans nos villes et je crois, avec l'approbation de plusieurs résidents, que ce règlement est plus que nécessaire et qu'il doit être appliqué par nos cultivateurs.

De mon plein gré ainsi qu'avec l'aide de gens impliqués, nous sommes allés prendre plusieurs photos au bord de nos champs. Ces photos ont été prises avant l'hiver et après la période de dégel, il est donc très facile de remarquer une dégradation flagrante des sols en l'espace de très peu de temps.

Les champs situés sur le Haut de la Rivière Nord, le Grand Rang St-François et le Rang Double sont à mon avis les pires et il serait important que les cultivateurs respectent certaines mesures environnementales vis à vis les bandes riveraines.

Je vous fais parvenir un certain nombre de photos que vous devriez prendre en considération et qui démontrent clairement un problème majeur à Saint-Pie.

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles face à ce sujet inquiétant,  
Abygaëlle Lapalme













